Légion Etrangère POLONAIS ACTE D'ENGAGEMENT (DURÉE DE LA GUERRE)

nommé.

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT

Annexe de REUILLY 63, Boulevard Diderot PARIS (12°)

10026

TERKELTAUB Mendel Fiszel pour la LÉGION ÉTRANGÈRE (Titre Étranger)

L'ANEMIL NEUF CENT QUARANTE	10761 IAM 8 s'est présenté
devant NOUS, Marcel Coudert, Intendant Militaire Adjoint,	
M. TERHELTAUB Mendel , âgé de 34 ans, exerçant la profession de	
Lynotipiste , résidant à Paris 4I rue de Montsouris	
TA O Arm	
fils de Israël	et de Jacoubowitz Hélène
fils de Israël et de Jacoubowitz Hélène domiciliés à Lodz (Pologne)	
LEQUEL a déclaré vouloir s'engager pour servir au titre étranger dans la Légion étrangère	
et, à cet effet, nous a présenté : 1º Un certificat délivré sous la date du 8 MAI 104 par le Colonel Decrouez, commandant	
1º Un certificat délivré sous la date du VI	Al 104 par le Colonel Decrouez, commandant
le bureau central de recrutement de la Seine, et c	
n'est atteint d'aucune infirmité, qu'il réunit la taille et les autres conditions requises pour servir	
dans la Légion étrangère ;	1 (1) (1) (1) (2) / TT TOO
2º Son bulletin de naissance (a déc aré ne pa	s le posséder) et être né le 28/II.I90
Lodz (Pol.)	P Quartie Sola seute of
3º Certificat de bonne vie et mœurs délivré	par: CP quartie dela seule et Tetit Montreuge 30/9/3
	34779
NOUS, Intendant Militaire, après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M. Terheltaub	
lui avons donné lecture : 1º Des articles 1º et 4 de l'Ordonnance du 10 Mars 1831 ;	
2º De l'article 2 du décret du 14 Septembre 1864 relatif à la durée de l'engagement;	
3º De l'article 9 de l'Instruction du 14 Mai 1932 relative à l'insoumission, lequel ordonne de	
poursuivre comme insoumis les engagés qui ne se rendent pas à leur destination dans les délais prescrits;	
4º Des articles 1, 2, 3, 5 et 6 du décret du 29 Avril 1937 relatif à la résiliation des engage-	
ments dans la Légion étrangère;	
5º De la décision ministérielle du 3 Septembre 1939 autorisant les engagements dans la	
Légion étrangère pour la durée de la guerre.	
Après quoi nous avons reçu l'engagement de M. Terheltaub	
lequel a promis de servir avec honneur et fidelité pendant la durée de la guerre.	
Le contractant a promis également de suivre le corps, ou toute fraction du corps, partout où	
il conviendrait au Gouvernement de l'envoyer.	
	du présent acte, il a signé avec nous.
SIGNALEMENT DE M	TERHELTAUB
Poids: 68 K°	Menton:
Taille: Im 70	Visage: rond
Cheveux: bruns	Dentition: bonne
Sourcils:	Marques particulières:
Yeux: bleus	
F4	
Nez: Renseignements physionomiques complémentai	DANCE M
n	
Renseignements physionomiques complémental	18 7 31

M. Bertelean

Marce COUDERT, Intendant Militaire Adjoint.

PRÉFECTURE DE POLICE

XIV. ARRONDISSEMENT

COMMISSARIAT DE POLICE
DES QUARTIERS

SANTÉ ET PETIT-MONTROUGE

DENO QUARTIERS

Signalement:

Agé de 38 aus

Taille de 1 m. Fl cent.
Cheveux

Front
Sourcils
Yeux

Nez

Couvere

Barbe

Menton

2 reed

Visage

Teint

Marques particulières

Signature du Réquérant :

14. Vendez Egles vagg

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

. .

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Paris, 18 0 SEPT 1939 19

NOUS, Charles CECCALDI, Commissaire de Police de la Ville de Paris, plus spécialement chargé des Quartiers Santé et Petit-Montrouge Certifions que Lyousieu réside dans notre quartier que, pendant ce temps, sa conduite n'a donné lieu à aucun reproche. En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent Certificat sur sa demande, pour lui servir... requerant but Et les témoins et

LE COMMISSAIRE DE POLICE,

-BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT DE LA SEINE SOCENTRE LA VINCENT

Nationalité Polonaile Rody

1°.- Etre nó le 28-11-1906 Rody

II .- Ne pas evoir été reformé antérieure neur

III°-Demander à contractor en ergagement au vitre de la Légion Etrangère pour la dune de la queve.

M. Verlelrang

PLACE de PARIS

CENTRE SPÉCIAL MODÈLE Nº 2

RECRUTEMENT DES ETRANGER

DE DICÈTRE;

27, Rue de la Convention
à BICÈTRE (Seine)

INSTRUCTION DU 2 SEPTEMBRE 1939

CENTRE SPÉCIAL DE RECRUTEMENT DES ÉTRANGERS

Centre Spécial de Recrutement des Etrangers - BICÉTRE

681

MONSIEUR (1) TERKELTAUB Mendel Tiozel

demeurant à (2) Paris, 4/ Au De Montsouris

nationalité (3) Polon ais

est avisé qu'à la suite de la visite médicale qu'il a subie au Centre spécial de recrutement de la Légion Étrangère il a été reconnu apte qu'il a subie au Centre spécial de recrutement de la Légion Étrangère il a été reconnu apte qu'il physiquement à souscrire un engagement pour la durée de la guerre.

Il recevra en temps voulu une convocation pour signer son contrat. Aussitôt après la signature de ce contrat, il sera dirigé sur un centre d'instruction.

Il devra se procurer dans le délai le plus bref les pièces suivantes qu'il devra présenter lors de la signature de son contrat :

- a) Soit la traduction en français de son acte de naissance certifié par un traducteur assermenté près d'un tribunal civil, soit la copie d'une pièce d'état civil équivalente certifiée conforme et accompagnée d'une traduction en français (passeport, carte d'identité, livret de famille, etc.).
- b) Un certificat délivré par le Maire, le Commissaire de Police ou le Consul constatant qu'il est de bonnes vie et mœurs.
- c) S'il est âgé de moins de 20 ans, le consentement de son représentant légal.
- d) Copies certifiées des certificats professionnels, diplômes, permis de conduire, etc.

BICÊTRE,, le 29 Septembre 1939.

Le Commandant du Centre,



⁽¹⁾ Nom et Prénoms.

⁽²⁾ Indication de la résidence.

⁽³⁾ Indication de la nationalité (polonaise, italienne, sans nationalité).

⁽⁴⁾ Barrer la mention inutile. Si l'intéressé est inapte, barrer les alinéas suivants.

RÉGION DE PARIS

Place de Paris

10026

Ce certificat n'est valable que pendant 48 heures.

Modèle Nº 1

Article 7 de l'Inston du 25 Juillet 1937

Polonais

D'ENGAGEMENTS SPÉCIAUX CENTRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE BICÈTRE

CERTIFICAT D'APTITUDE

REPORTA CUERRE Essbell 1 011

délivré par l'Autorité militaire à M O Evacureur O June 1
qui a déclaré vouloir servir comme engagé dans la Légion étrangère.
Nous soussigné del la Bahallon Bravaro Commandant le Centre d'engagements spéciaux
certifions
que nous avons fait visiter par M. Médecin Capitaine, Médecin Leutenaul
TEAFEITAUD Wolfe
M TEAKELTAUB exerçant la profession de Lynotifie
né le 28 Novembre 1901 à la tait de la
résidant à Paris, 4/ Aux ex Montamorise (14°)
département de fils de (2) Jaraet
département de fils de (2) Jaraël et de (2) Jacon bountz tlène domiciliés à (2) Lonz
Cheveux (3) bleus sourcils (3)
1-1-10 130 000 6
visage (7) renseignements physionomiques complementaires:
Taille d'un mètre 70 centimètres; poids: 68 Marques particulières: (8)
Taille d'un mètre centimètres; poids: Marques particulières: (°).
Et qu'il résulte de cette visite que M TERKELTAUB n'est atteint d'aucune infirmité et qu'il est sain, robuste et bien constitué (bulletins de visite à l'hôpital joints au dossier).
En conséquence, et après avoir reconnu par nous-même qu'il réunit la taille et les autres conditions requises
pour la Légion étrangère,
Nous déclarons que l'acte d'engagement qu'il demande à souscrire pour servir dans ce corps peut être reçu.
En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat signé de nous et de :
M. Médecin-Capitaine , Médecin
19 9014 0 1929
Fait à PARIS, le
L'Engagé, & MA Le Médecin, Le Commandant de Recrutement,
M. Pouses for de Recrutement des Etrangers de Bicêtre
C / 2 / DECENTED O

Lieu de naissance el pays.
 Si ces renseignements sont connus.
 Couleur, quantité.
 Couleur de l'iris.
 Forme du nez (rectil., concave, convexe).
 Etat détaillé des dents.
 Forme du visage (ovale, rond, carré).
 Cicatrices, déformations, tatouages, etc.



Domicile Al Rue O. Montoowrs (14°)
Situation de Famille Marie
Pièces d'Identité Carte D' 1Deut de N. 1421097
Situation Militaire NEA NT
Aptitudes Spéciales Parle le Polonais, l'Allemann
Permis de Conduire NEANT

PLACE DE PARIS

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT

Annexe de REUILLY 63, Boulevard Diderot PARIS (12°)

10026

D'ENGAGEMENT (DURÉE DE LA GUERRE)

nommé pour la LÉGION ÉTRANGÈRE (Titre Étranger) L'ANEMIL NEUF CENT QUARANTE, le 8 MAI 1948 est présenté devant NOUS, Marcel Coudert, Intendant Militaire Adjoint, ans, exerçant la profession de résidant à Paris 41 rue de Montsouris , département de la Seine, et de Jaconbowitz délene fils de I domiciliés à Logz (Fologne) LEQUEL a déclaré vouloir s'engager pour servir au titre étranger dans la Légion étrangère et, à cet effet, nous a présenté: 1º Un certificat délivré sous la date du par le Colonel Decrouez, commandant le bureau central de recrutement de la Seine, et constatant que M. n'est atteint d'aucune infirmité, qu'il réunit la taille et les autres conditions requises pour servir dans la Légion étrangère; 2º Son bulletin de naissance (a déc aré ne pas le posséder) et être né le 3º Certificat de bonne vie et mœurs délivré par : NOUS, Intendant Militaire, après avoir reconnu la régularité des pièces produites par M. lui avons donné lecture: 1º Des articles 1er et 4 de l'Ordonnance du 10 Mars 1831; 2º De l'article 2 du décret du 14 Septembre 1864 relatif à la durée de l'engagement ; 3º De l'article 9 de l'Instruction du 14 Mai 1932 relative à l'insoumission, lequel ordonne de poursuivre comme insoumis les engagés qui ne se rendent pas à leur destination dans les délais prescrits; 4º Des articles 1, 2, 3, 5 et 6 du décret du 29 Avril 1937 relatif à la résiliation des engagements dans la Légion étrangère; 5º De la décision ministérielle du 3 Septembre 1939 autorisant les engagements dans la Légion étrangère pour la durée de la guerre. Après quoi nous avons reçu l'engagement de M. lequel a promis de servir avec honneur et fidélité pendant la durée de la guerre. Le contractant a promis également de suivre le corps, ou toute fraction du corps, partout où il conviendrait au Gouvernement de l'envoyer. Lecture faite à M. Per se Itaub du présent acte, il a signé avec nous. SIGNALEMENT DE M. Menton: Poids: 68 K° Visage : Taille : Im 70 Dentition: Cheveux: bruns Marques particulières: Sourcils:

Yeux : Front:

Renseignements physionomiques complémentaires:

L'intéressé:

M. Cerletta

Marcel COUDERT Intendant Militaire Adjoint.

o Polonais Légion Eurangere DURÉE DE LA LUERRE Né le . . 28 Novembe 1906 No d'ordre Non Eerkeltaub décision à . . . Locy cdt la 909 prénoma région profession Lindhypiste o Paris résidant à Saris 14' Mendel Fiszel 41 ru de Mantsouris taille I m 70 Poids 68 kg. Fils de . Israil et de Jaconboxitz Hélène domisiliés à Lodg. périmètre . . 9.0 indice .+ .12 pieds. audition. . Journe otite neveux. . bruns aentition. . . . yeur. . . bleus O. D. J. . . . Alectifie front . . degage visage . . . nand Décision du médecin, afte servie arme rarques particulières